

Numéro 105 - Printemps 2008



PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but
lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Secrétariat :

rue de la Vaux, 8
4550 Nandrin
Tél. : 04.371.28.67

E-mail :

ppna@swing.be

Internet :

<http://membres.lycos.fr/ppna>

Banque :

068-2318469-02

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-présidents :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

René Mawet

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membres :

Albert Cavicchia

Jean Fonzé

**Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie**

Sommaire

Éditorial

C.A.L. ? GALE ?... G.A.L. !.....3

Ici et ailleurs

Nuit de l'obscurité : le PPNa a participé4

Vie de l'Association

Notre Assemblée générale statutaire
du 26 février 20085

Environnement général

La pompe à chaleur.....7

Bon à savoir

Le marc de café.....9

Les primes "énergie" régionales à Bruxelles
et en Wallonie.....10

Vie de l'Association

Balade organisée par le PPNa12

Ça se passe près de chez vous

Green Propulsion12

Nature

La chevêche d'athéna, star de l'année !14

Bon à savoir

Le patrimoine privé.....18

C.A.L. ? GALE ?... G.A.L. !

Une nouvelle association régionale, volontaire, portant le nom de "Pays des Condruses" a vu le jour à la fin du mois de février. En font partie les communes d'Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot.

Ces sept communes condrusiennes ont constitué un groupe de travail dont l'objectif est d'établir ensemble une liste de projets dont la réalisation profiterait à l'ensemble de la population de la région concernée. Il fallait toutefois faire acte de candidature en présentant des propositions - fin février - à l'approbation de la Région wallonne qui en évaluera la qualité. Celle-ci accordera éventuellement des subsides se chiffrant à la coquette somme de 1 800 000 €, octroyée sur une période de six ans, et dont 45 % proviendraient de l'Europe, 45 % de la Région wallonne tandis que les 10 % restant seraient à charge des communes.

Les domaines retenus par le "groupe d'action locale" concernent les activités économiques et bien sûr agricoles, de même que la mise en valeur des potentiels touristiques de la région. Il souhaite aussi répondre aux besoins de la population dans des domaines collectifs, tels que la mobilité et l'énergie.

Le PPNa a été invité - in extremis - le 27 février à participer à la signature de l'acte de candidature officielle. Nos informations restent cependant extrêmement lacunaires et notre attitude, si elle n'est pas réticente, ne peut qu'être circonspecte et perplexe. En effet, les intentions sont louables, la bonne volonté semble ne pas faire défaut, mais les sujets évoqués sont fort ambitieux. Et l'expérience nous enseigne qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

Espérons qu'il ne s'agit pas une fois de plus d'un "bidule" dont la concrétisation la plus remarquable ne soit que la dilapidation de l'argent des contribuables européens. Nous jugerons au vu des réalisations et souhaitons au G.A.L. condrusien tout le bon vent favorable dont il aura besoin. ■

Nuit de l'obscurité : le PPNa a participé

 L y a une douzaine d'années déjà que cette organisation a lieu chez nos concitoyens flamands. En Région wallonne, c'est à l'initiative d'Inter-Environnement Wallonie que différentes associations ont décidé de mettre sur pied des activités dont l'objectif est de sensibiliser nos concitoyens aux nuisances de l'éclairage nocturne sur la faune en particulier, mais aussi sur la flore. Cette "nuit de l'obscurité" vise aussi à faire (re)découvrir la richesse de la vie nocturne gravement menacée par un éclairage qui perturbe les cycles naturels. C'est aussi l'occasion de dénoncer le gaspillage énergétique dû à l'éclairage excessif, voire intempestif ou inapproprié et s'inscrire ainsi dans une action plus vaste qui est le combat contre le réchauffement climatique.

Certaines communes ont décidé d'éteindre l'éclairage public ou l'éclairage de monuments le samedi 15 mars ; certaines associations ont organisé des promenades nocturnes afin d'observer les hulottes et autres hiboux qui annoncent déjà, depuis quelques semaines, le retour du printemps.



Le PPNa a programmé une soirée d'observation astronomique en collaboration avec le club de Nandrin. Ainsi que l'avait souligné un responsable de l'observatoire, l'observation de la voûte céleste est évidemment tributaire des conditions atmosphériques très variables en Belgique. Contre toute attente, le responsable a jugé celles-ci peu favorables et reporté l'activité aux week-ends suivants.

Les membres inscrits à cette activité comprendront que nous ne sommes en rien responsables de ce contretemps.



Notre Assemblée générale statutaire du 26 février 2008

Après avoir accueilli les membres présents, le président introduit le ***rapport moral de l'association***. Il rappelle que le Conseil d'administration se réunit une fois par mois, en général le quatrième mardi, dans un local du presbytère à Saint-Séverin.

Au cours de l'année écoulée, le C.A. s'est réuni onze fois en comité et une fois en Assemblée générale.

Le président souligne d'emblée que l'association n'a pas fonctionné d'une façon optimale ; en effet, son activité a été handicapée par des engagements qui n'ont pas été respectés et d'autre part à cause de circonstances atmosphériques défavorables.

Le C.A. a réactivé les liens avec Inter-Environnement Wallonie ; des délégués ont participé à des séances de décentralisation.

Des contacts prometteurs ont été noués avec une petite société construisant des "moteurs propres" en vue d'une éventuelle visite à proposer aux membres du PPNa.

L'archivage des articles publiés dans notre bulletin de contact a été poursuivi. Il s'agit d'une tâche lente et accaparante. Notre intention est de déposer, à la bibliothèque communale, un exemplaire d'une table des matières qui facilitera grandement la consultation des bulletins.

Les préparatifs au balisage officiel d'une balade à Villers ont progressé. La réponse des services compétents de la Région wallonne est attendue pour concrétiser l'itinéraire.

Deux balades ont été organisées à l'intention des membres du PPNa et sympathisants.

Le barbecue - devenu traditionnel - a été organisé au mois de juillet ; il a connu un franc succès.

Le président souligne aussi l'importance du travail de perception des cotisations et la tenue de la comptabilité de l'association réalisés par notre trésorier, Laurent Hofinger.

Enfin, last but not least, l'association a publié un bulletin de contact par saison, ce qui implique la rédaction des articles, leur mise en page, l'impression, l'assemblage et la distribution.

Rapport financier de l'exercice 2007 présenté par notre trésorier

RECETTES		DÉPENSES	
Report exercice 2006	2621.83	Bulletin	177.70
Cotisations	554.42	Frais banque	4.11
Barbecue 8 juillet 2007	86.20	Assemblée générale	15.78
Vente cartes promenade	3.00	Cotisation iew	42.00
		Frais Secrétariat	56.20
Total	3265.45	Divers	95.24
		Subsides Ligue Oiseaux	25
		Subsides Natagora	20
		Total	436.03
		En caisse	2829.42
		Total	3265.45

Comme on peut le constater en consultant ce tableau, les comptes sont en léger boni. L'argent dont dispose le PPNa provient exclusivement des cotisations des membres et des modestes bénéfices générés par certaines manifestations. Comme chacun peut s'en rendre compte, les fonds sont gérés en "bon père de famille".

Après la présentation du rapport financier, admis par l'assemblée, le président évoque les projets de l'association pour l'année 2008. À savoir, en fonction des aléas et du degré de disposition des membres du C.A. :

- la publication trimestrielle du bulletin ;
- la visite à l'observatoire de Nandrin ;
- la visite "moteurs propres" ;
- la participation aux journées du patrimoine ;
- les balades saisonnières.

Et, si possible,

- la fixation du balisage de la balade de Villers ;
- le nettoyage du cimetière de Saint-Séverin.

La partie statutaire de l'assemblée est suivie de la ***projection de photos aériennes de l'entité de Nandrin***, ce qui mettra la faculté d'observation de chacun à contribution, et ensuite de quelques photos prises du haut du clocher de l'église de Saint-Séverin lors du remplacement du coq-girouette. ■

Environnement général

La pompe à chaleur

La pompe à chaleur permet de capter la chaleur emmagasinée dans le sol, déjà à faible profondeur (basse énergie), mais aussi dans l'eau ou dans l'air et la transférer dans l'habitation.

Une pompe à chaleur fonctionne à l'inverse d'un frigo. Alors que le frigo extrait la chaleur qu'il contient pour la diffuser autour de lui, la pompe à chaleur fait exactement l'inverse.

Elle est constituée d'un compresseur, d'un évaporateur, d'un condenseur et d'un détendeur de pression. Le transport de la chaleur captée s'effectue par l'intermédiaire d'un liquide de refroidissement spécial et écologique ou bien d'eau qui, en passant à travers un circuit fermé de compression, de condensation, d'expansion et de vaporisation, fournit jusqu'à 75 % des besoins en énergie. La température de ce liquide se modifie par les changements de pression provoqués soit par le compresseur, soit par le détendeur.

Des trois éléments dont la pompe peut capter la chaleur, le sol est celui qui présente le plus d'avantages.

Voyons d'abord le cas de l'air ambiant (aérothermie).

L'évaporateur de la pompe à chaleur est mis directement en contact avec l'air extérieur pour en extraire la chaleur. C'est un système simple à installer. Cependant, comme en hiver la température de l'air extérieur est basse, il faudra installer un évaporateur assez important pour capter un maximum de chaleur.

Et l'eau ? Cela peut être l'eau d'une nappe phréatique, d'un ruisseau, d'un étang. Elle est mise directement en contact avec l'évaporateur qui en capte la chaleur. Il est évident que le volume d'eau doit être suffisant.

Quant au sol, il constitue un immense réservoir de chaleur. À faible profondeur, cette chaleur est d'origine solaire. Pour la capter, on utilise un réseau de tubes, en circuit fermé, enfouis dans le sol, dans lequel circule le liquide (eau ou fluide spécial). Mais, on peut aussi opter pour des sondes verticales enfouies à plus de 80 mètres de profondeur.

La chaleur est diffusée dans l'habitation par l'intermédiaire soit d'air pulsé, de l'eau ou d'un fluide spécial envoyé dans des radiateurs ou encore un réseau de tubes disposés dans le sol de l'habitation.

Il y a plusieurs types de pompes à chaleur caractérisées par la source de la chaleur captée par l'évaporateur et d'autre part par l'élément qui la restitue dans l'habitation.

- pompe à chaleur air/air = la pompe capte la chaleur dans l'air et la restitue dans l'air.
- pompe à chaleur air/eau = la pompe capte la chaleur dans l'air et la restitue dans l'eau.
- pompe à chaleur eau/eau.
- pompe à chaleur sol/eau.
- pompe à chaleur sol/sol.

Quels sont les avantages de la pompe à chaleur ?

- faible coût de consommation ;
 - faible coût d'entretien ;
 - pas de pollution ;
 - l'investissement nécessaire à l'installation d'une pompe à chaleur est comparable à celui d'un chauffage traditionnel à eau chaude (chaudière + radiateurs).
- 

Bon à savoir

Le marc de café

Comment utiliser judicieusement le marc de café, en profitant de ses vertus, plutôt que de le jeter d'office à la poubelle ? À la maison, on peut le vider dans l'évier, puis faire couler l'eau dessus ; cela aura pour effet de le dégraisser et de le désodoriser.

On peut également l'ajouter à la terre de rempotage des plantes ; c'est pour elles un apport d'éléments nutritifs ; vous pouvez aussi l'ajouter de temps en temps sur la terre de surface, l'incorporer en grattant avec une fourchette, et finir par un arrosage qui fera descendre les éléments nutritifs vers les racines.

Au jardin, ajoutez-le au compost, il s'y désintègre vite et y apporte sa richesse en phosphate.

Du marc de café sec, mélangé aux graines des semis, évitera les surcharges localisées des graines ; de plus grâce à sa couleur sombre, il vous permettra de bien délimiter votre travail.

Employez-le au potager où il aide les graines à germer, éloigne les mouches par son odeur, et permet de combattre les nématodes qui s'attaquent aux racines des plantes.



Les primes «énergie» régionales à Bruxelles et en Wallonie

De nombreuses communes, à Bruxelles comme en Wallonie, mais aussi les provinces, offrent des primes énergie cumulables avec les primes des Régions. L'investissement dans des équipements économes peut aussi être sensiblement allégé par les réductions d'impôts accordées par l'Etat fédéral. Enfin, depuis peu, certaines banques offrent des formules de prêt à taux réduit couplé aux primes.

PANNEAU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE (électricité)

- ✚ 3 € par Watt/crête (50 % de la facture max)
- W 20 % de la facture (3 500 € max)

PANNEAU SOLAIRE THERMIQUE (eau sanitaire)

- ✚ 50 % de la facture (6 000 € max)
- W 1500 € (2 à 4 m², 100 € pour surface supplémentaire)

PROTECTION SOLAIRE extérieure

- ✚ 30 €/m²

VENTILATION avec récupération de chaleur

- ✚ 50 % de la facture (3 000 € max)
- W 75 % de la facture (1 500 € max)

ISOLATION DU TOIT

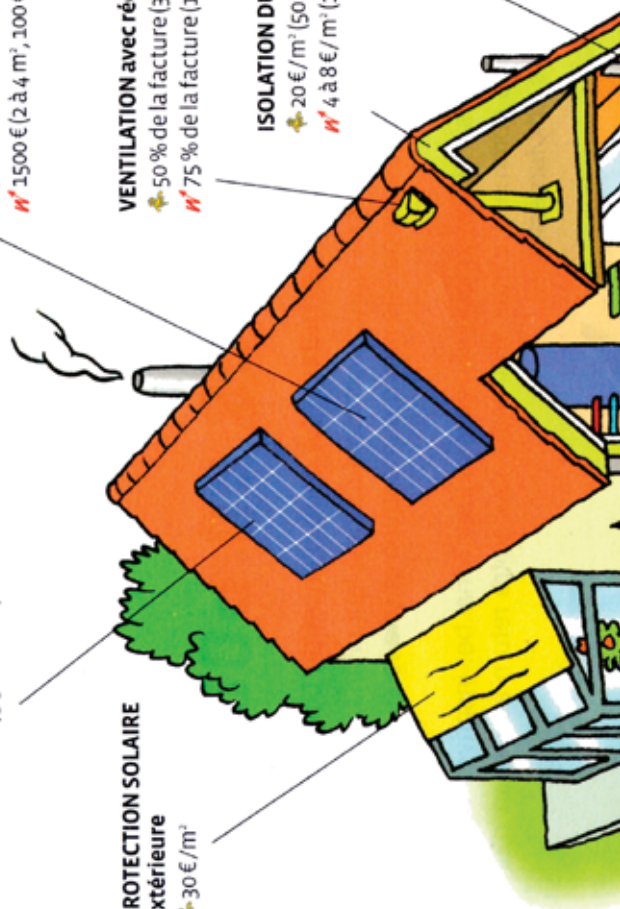
- ✚ 20 €/m² (50 % de la facture max)
- W 4 à 8 €/m² (10 000 € max)

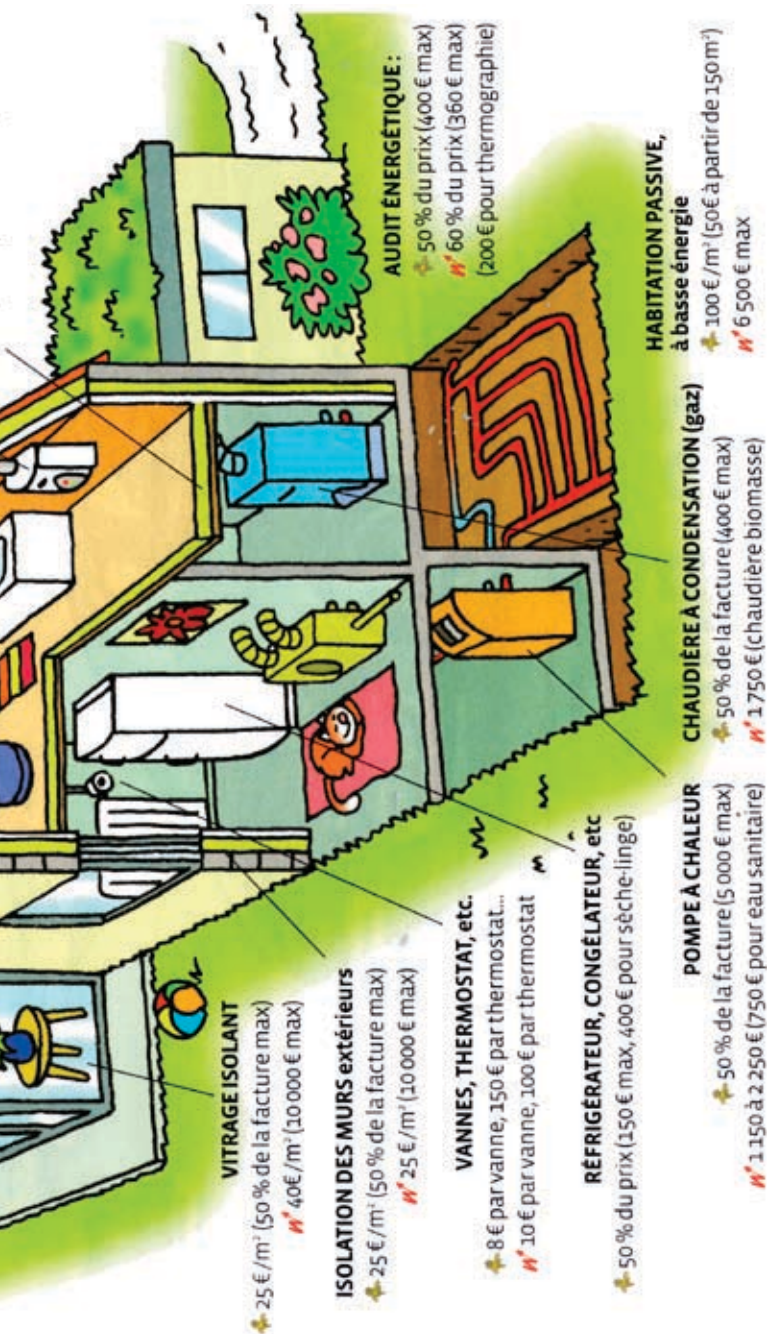
CHAUFFE EAU gaz

- ✚ 50 % de la facture (200 € max)
- W 25 à 75 €

ISOLATION DU SOL

- ✚ 25 €/m² (50 % de la facture max)
- W 25 €/m² (10 000 € max)





RÉGION WALLONNE : 078 15 00 06 ou 081 33 56 40 (33 55 29) | www.energie.wallonie.be

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE : 02 775 75 75 | www.bruxellesenvironnement.be

RÉGION FLAMANDE : 02 553 46 00 | www.energiesparen.be

ÉTAT FÉDÉRAL : www.energie.mineco.fgov.be

NB : Certaines primes, plus spécifiques, n'ont pas été reprises par cette infographie

Balade organisée par le PPNa

Quand :

le dimanche 18 mai 2008

à 14 h 00.

Durée : environ 2 h 00.

Itinéraire : Favence - Bagnée -
Tavier - Houchenée - Favence.

Rendez-vous : place Ovide Musin,
en face de la banque ING.

Public cible :

Membres et sympathisants du PPNa.

Venez nombreux !



Ça se passe près de chez vous

Green Propulsion

Vendredi 8 février, nous avons rendez-vous chez Green Propulsion, avenue Pré Aily, 20 dans le parc scientifique du Sart-Tilman avec Monsieur Yves Toussaint Administrateur délégué de la spin-off liégeoise.

Il nous accueille dans des nouveaux locaux que la société occupe depuis peu. Rien de bien spectaculaire en apparence et pourtant !

Green propulsion a mis au point un véhicule utilitaire, ici la Renault Kangoo, dont le degré d'hybridation lui permet un rendement de marche nettement supérieur à ce qui est actuellement proposé sur le marché, à savoir les japonaises de Toyota et Honda.

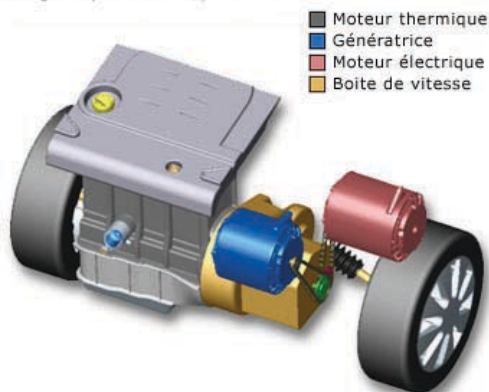


La Kangoo ainsi motorisée ne rejette que 93 g de CO₂ pour consommation moyenne de 3,2 L/100 km. En mode électrique pur, la voiture a une autonomie de plus de 50 km avec de très bonnes reprises.

Ce véhicule présente deux innovations principales.

La première réside dans sa motorisation hybride combinée série/parallèle avec un moteur thermique diesel. La propulsion est faite soit par le générateur, soit mécaniquement secondé par le moteur thermique. La combinaison entre les 2 étant gérée par un embrayage automatique contrôlé par un logiciel mis au point par Green Propulsion.

Kangoo Hybride série/parallèle



La deuxième réside dans l'utilisation de batteries lithium-polymères nettement plus légère que les batteries au plomb.

Bientôt un bus hybride

Green Propulsion a dans ses projets le lancement d'un bus à propulsions hybride pour la Société Régionale Wallonne des Transports (SRWT). Ce projet a pour but de produire un moyen de transport urbain minimisant l'émission de polluants. La simulation a permis d'estimer une réduction des émissions de CO₂ de l'ordre de 25 à 35 %.

Amis lecteurs, nous espérons effectuer une nouvelle visite vers la fin avril, si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter au secrétariat de l'association.

Avec de tels projets gageons qu'à l'avenir nous entendrons encore parler de Green Propulsion. ■

Nature

La chevêche d'athéna, star de l'année !

Notre plus petit rapace nocturne a largement remporté l'élection de l'oiseau de l'année 2008 en Belgique, en s'imposant tant en Flandre qu'en Communauté française ! En effet, pas moins de 2 500 personnes ont participé à cette élection. Elle succède ainsi au rouge-gorge, élu en 2007.

Mais, il n'y a pas que des raisons de se réjouir ! En effet, à travers toute l'Europe, et donc en Belgique aussi, on constate un déclin inquiétant des populations de la chevêche d'Athéna ce qui lui vaut d'être inscrite sur la liste rouge des espèces en danger alors qu'elle était réputée espèce commune. À titre d'exemple, dans les années 50, on comptait 16 à 20 couples au km² dans la région de Genève ; aujourd'hui on en répertorie 70 pour toute la Suisse !

Description

Son nom latin *Athene noctua* nous rappelle que dans l'antiquité, elle était l'emblème d'Athéna, déesse de la sagesse et de la science. On la trouvait représentée sur la drachme, monnaie grecque remplacée par l'euro sur lequel on la retrouve dans son édition grecque.



Son plumage brun roux est parsemé de taches blanc crème. C'est à ses yeux, de couleur jaune, qu'elle doit son surnom de chouette aux yeux d'or. La durée de vie d'une chouette chevêche est d'environ dix ans. Elle pèse environ 200 grammes pour une taille d'une vingtaine de centimètres. La femelle est un peu plus grande que le mâle.

Habitat et nourriture

Elle vit près des habitations et de l'homme dans les villages ou des fermes isolées. La chevêche est cavernicole, elle a besoin pour nicher d'une cavité naturelle, par exemple un arbre creux, ou artificielle (nichoir). Elle a une préférence marquée pour les milieux ouverts, avec des espaces pâturés et disposant de nombreux postes d'affût (piquets, poteaux, murs, arbres isolés) d'où elle chasse ses proies, constituées principalement de petits mammifères et insectes (mulot, campagnol, musaraigne ; perce-oreille, coléoptère...). Mais, elle s'attaque aussi aux passereaux (moineaux), aux étourneaux, aux merles et aussi aux grenouilles vertes.

Comme les autres rapaces, la chevêche rejette par le bec les parties non comestibles de ses proies (os, poils) sous forme de pelotes de réjection qui l'on trouve sur le sol sous son nid.

La saison des amours

Un couple ne se défait que si l'un des partenaires disparaît. Les couples sont formés dès l'automne. Vers les mois de février, mars, le chant du mâle devient de plus en plus fréquent. Il se manifeste pour signaler sa présence et délimiter son territoire. Chez nous, c'est généralement à la mi-avril que la femelle pond trois à quatre œufs blancs qu'elle couvera pendant 28 jours.

Le mâle la nourrit pendant cette période et même après l'éclosion des œufs. Les jeunes restent au nid un bon mois avant de commencer à explorer les environs du nid. Ils restent dépendants de leurs parents durant plusieurs semaines (deux mois environ) avant de pouvoir voler de leurs propres ailes, à la recherche d'un territoire. Lors de la dispersion des jeunes, les pertes sont énormes (80 %) et bien peu de jeunes auront la chance de fonder une famille l'année suivante.

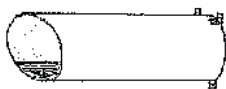
Menaces

Alors que cet oiseau était considéré comme relativement abondant au début du 20^e siècle, la chevêche est l'exemple type d'une espèce en danger de disparition. Le facteur principal de cette situation est la modification brutale de son environnement et la perte d'habitat potentiel. Elle encaisse les mauvais coups les uns après les autres : disparition des vergers, prairies transformées en champs cultivés, isolation des vieilles bâtisses, urbanisation intensive, utilisation de pesticides qui empoisonnent les proies, la multiplication du nombre de prédateurs (chats) et, last but not least, le manque d'entretien des saules têtard qui constituaient un habitat privilégié.

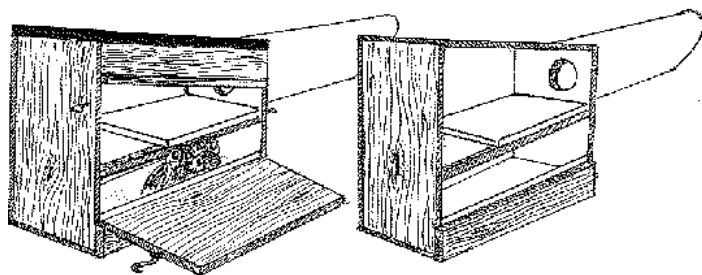
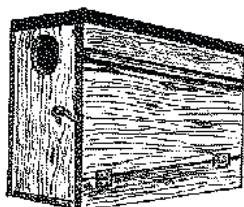
Que pouvons-nous faire ?

Afin de compenser la perte d'habitat, la première solution préconisée est évidemment l'installation de nichoirs appropriés qu'il est impérieux d'entretenir (nettoyage, réparation). Il importe aussi de les placer à une hauteur suffisante pour que la chevêche soit à l'abri d'un de ses plus dangereux prédateurs : la fouine qui, contrairement à notre petit rapace, se multiplie partout en Europe.

Un nichoir ? Il suffit de récupérer une caisse d'emballage en bois de douze bouteilles de vin et de l'aménager : chicane, trou d'envol et... une large porte de contrôle (nettoyage : une fois par an).



Nichoir (type caisse à vin)
pour Chevêche d' Athéna
Noctua Belgique
www.noctua.org



Ce modèle - idéal - peut se placer partout : dans un arbre, contre un mur, sous la charpente d'un hangar, etc. La chicane idéale est constituée d'un tube de 14 cm de diamètre, d'une longueur d'au moins 50 cm, biseauté au bout, placé devant le trou d'envol. Ce biseau empêche la fouine de pénétrer dans le nichoir et, de plus, il permet à la chevêche de surveiller son territoire.

Une autre solution est d'entreprendre l'entretien des saules têtard ce que nos agriculteurs ont malheureusement négligé depuis longtemps.

D'après un article publié par "La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux" et le site internet "Chevêche d'Athéna" de l'association "Noctua".

Le patrimoine privé

Vos données sur CD sont-elles à l'abri ?

Le disque compact optique (CD) est le support de stockage le plus universellement utilisé. Support musical, de photos, programmes ou données, il est couramment utilisé par tous ceux d'entre vous qui savent se servir d'un logiciel de gravure. Mais qu'en est-il de sa fiabilité dans le temps ?

Ce billet est seulement là pour vous sensibiliser à un fait connu et que vous devrez prendre en considération pour assurer la pérennité de vos données stockées.

Car oui, un CD enregistré (CD-R) n'est pas éternel. Le substrat, la matière sensible à la gravure par rayon laser, vieillit et en fonction des matériaux qui le composent, est plus ou moins sensible aux UVs.

D'après une étude récente, la durée de vie d'un CD-R/CD-RW d'entrée de gamme serait, en moyenne, de 2 ans. Les médias optiques de marque et de meilleure qualité offriraient une durée de vie moyenne de 5 ans. Une durée de vie de 30 à 100 ans serait attribuée aux médias CD/DVD pressés et non inscriptibles (comme les CD-Audio, les CD-ROM, les DVD-ROM, les DVD vidéo...) car leur technique de production est très différente et n'inclut pas cette couche photosensible altérable avec le temps.

Cette durée est toutefois à relativiser, car l'étude menée par IBM visait à promouvoir les bandes magnétiques comme support de sauvegarde très durable, domaine où IBM est particulièrement productif.

Néanmoins, c'est un fait, les CD/DVD gravés ne dureront jamais aussi longtemps que les CD/DVD pressés commerciaux. La faute incombe à la couche organique des CD/DVD vierges qui a tendance à s'altérer plus vite avec le temps.



Voici une estimation de la durée de vie d'un CD/DVD suivant le type du substrat utilisé dans la couche où sont gravées les données :

- Substrat bleuté : 5 à 7 ans
- Substrat à base d'argent : 6 à 8 ans
- Substrat à base d'or : 8 à 10 ans

Vous pouvez optimiser la durée de vie de vos CD/DVD gravés en suivant ces quelques recommandations :

- Conservez vos médias dans une boîte, à l'abri de l'air, d'une source de chaleur et de la lumière. Utilisez un feutre spécial CD/DVD pour écrire sur vos disques.
- Ne posez pas vos doigts sur la surface gravée (là où on écrit) car l'acidité de vos doigts peut attaquer la couche photosensible et rendre vos disques illisibles.

Bien sûr, cette période de fiabilité est largement influencée par la manière dont nous utilisons nos supports optiques. Plus vous les laisserez en vrac en pleine lumière sur votre bureau, et moins longtemps ils dureront.

Maintenant, il faut tout de même relativiser tous ces chiffres et ne pas partir en panique pour acheter une tour de CD ou de DVD vierges pour faire des copies de tout ce que vous avez déjà sur supports optiques gravés par vos soins.

Certes, il est bon d'avoir cela à l'esprit, mais certainement, vous possédez sans doute des CD gravés depuis bien des années et ceux-ci continuent jour après jour de remplir leur office comme si tout allait bien. Mais ne vous y méprenez pas, le processus de vieillissement est tout de même présent et un jour ils finiront par ne plus être lisibles.

Alors, comme le dit le proverbe, mieux vaut prévenir que guérir.

Si vous ne voulez pas vous embêter à refaire des copies, on trouve dans le commerce des unités de disques durs externes qui peuvent contenir jusqu'à 1 Tb de données, c'est plus de 1000 CD.